

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 14 DÉCEMBRE 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 14 décembre 2015 à 19 h 32, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers M<sup>me</sup> Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde, le trésorier M. Marco Pilon et la greffière adjointe M<sup>me</sup> Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **15-12-1113 Adoption de l'ordre du jour**

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 14 décembre 2015 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

*Minute de réflexion*  
*Présences*

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2016
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

### **15-12-1114 Adoption du budget 2016**

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit préparer et adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le budget de la Ville en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2016 où sont présentés des revenus de fonctionnement de 68 725 084 \$, des charges de fonctionnement de 60 188 135 \$ ainsi que des charges et autres affectations aux fins fiscales totalisant 8 536 949 \$ incluant une affectation du surplus accumulé non affecté à l'exercice suivant de 420 363 \$, une affectation du surplus affecté – immeubles municipaux à l'exercice suivant de 831 000 \$ et une somme de 732 265 \$ déjà affectée à l'exercice suivant;

DE publier dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité un document explicatif du budget tel que le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

DE transmettre dans les 60 prochains jours au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le budget adopté sur le formulaire prescrit par le Ministère.

« ADOPTÉE »

**15-12-1115 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018 totalisant un montant de l'ordre de 118 301 500 \$ réparties comme suit :

2016	33 951 500 \$
2017	39 290 000 \$
2018	45 060 000 \$

soit, par les présentes, adopté.

**« ADOPTÉE »**

**15-12-1116 Période de questions**

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

**15-12-1117 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 47 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Mélissa Côté, notaire  
Greffière adjointe